

La contrebande explose

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Suite à la décision du tribunal de Dar El Beida
Les techniciens de la maintenance d'Air Algérie gèlent leur grève

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4541 - Mardi 31 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Ouyahia, à l'issue de la rencontre MSP-RND autour du consensus national
«Parler de consensus politique à la veille d'échéances électorales, un déni de la souveraineté populaire»

Page 3

Au Venezuela, la guerre économique à son paroxysme

Par Mohamed Habili

Ce dont souffre aujourd'hui la population vénézuélienne, ce n'est pas d'une politique économique soi-disant désastreuse, foncièrement antiéconomique, qui lui serait imposée par le régime «dictatorial» de Nicolas Madura, mais bien d'une guerre économique qui lui est faite tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et à laquelle, force est de le constater, elle résiste plutôt bien. Cette guerre, fondamentalement de même nature que celle qui avait été menée par l'impérialisme américain contre le Chili de Salvador Allende, puis contre les sandinistes au Nicaragua, n'est pas encore perdue. Il se peut même qu'au bout du compte elle ne le soit pas. D'une certaine façon, tout se passe dans le camp chaviste comme s'il s'était prémuni par avance d'un renversement orchestré par la CIA à la manière de celui qu'elle avait réussi contre Allende en 1973. Si ni les grèves politiques, ni les violences, ni les émeutes, ni l'inflation, qui pourtant atteint un niveau vertigineux, n'ont eu raison de lui, c'est parce que justement il n'a pas que le pouvoir, mais également des positions fortes dans l'appareil d'Etat et de puissantes redoutes dans la société civile. Toutes choses dont ne disposaient ni les socialistes chiliens en 1973, ni ces dernières années le Parti des Travailleurs brésiliens, malgré ses douze années de pouvoir.

Suite en page 3

Lutte contre le terrorisme et droits de l'Homme

Vive réaction de Tayeb Louh aux critiques de l'ONU



PH/E. Soraya/J.-A.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a réagi, hier, aux critiques du Comité des Nations unies pour les droits de l'Homme, publiées jeudi passé, et qui concernent des faits liés à la décennie noire et à la lutte contre le terrorisme et aux droits de l'Homme en Algérie. Lire page 2

Béjaïa

Le tourisme de montagne, un autre atout à exploiter

Page 24

Skikda

Forte affluence du public aux soirées du rire de Rusicada

Page 13

Lutte contre le terrorisme et droits de l'Homme

Vive réaction de Tayeb Louh aux critiques de l'ONU

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a réagi, hier, aux critiques du Comité des Nations unies pour les droits de l'Homme, publiées jeudi passé, et qui concernent des faits liés à la décennie noire et à la lutte contre le terrorisme et aux droits de l'Homme en Algérie.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon Tayeb Louh, «il se pourrait que certaines ONG font exprès d'ignorer les réformes engagées par le président de la République avec le consentement de tous les Algériens et Algériennes». Pour cela, le

Tahar Hadjar :
Veiller à assurer une rentrée universitaire «confortable»

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a déclaré, hier à Alger, que son département veille à assurer une rentrée universitaire «confortable» à la faveur des efforts consentis pour élargir les capacités d'accueil pédagogiques et des œuvres. Lors d'une rencontre avec les directeurs des œuvres universitaires des différents cités universitaires, à l'occasion de la tenue de la conférence nationale de préparation de la rentrée universitaire 2018-2019 au siège du ministère, M. Hadjar a indiqué que le secteur veille à assurer une rentrée universitaire «confortable» à la faveur des efforts consentis pour élargir les capacités d'accueil pédagogiques et des œuvres, précisant que le nombre de places «s'élèvera à 1 452 000 après la réception de 67 100 nouvelles places cette année». «Théoriquement, ces capacités permettront d'accueillir près de 1 750 000 étudiants», selon le premier responsable du secteur. Concernant les capacités d'hébergement, le secteur prévoit la réception de «près de 45 500 nouveaux lits et six cantines centrales», ce qui portera les capacités d'hébergement à 629 500 lits lors de la prochaine rentrée universitaire. Le nombre des étudiants des trois cycles «atteindra 1 740 000 étudiants lors de la rentrée universitaire», a-t-il annoncé, indiquant que 276 391 nouveaux bacheliers rejoindront les bancs de l'université contre 370 000 étudiants qui seront diplômés d'ici la fin de l'année universitaire courante, dont 232 000 licenciés du système LMD parmi lesquels près de 190 000 rejoindront le cycle du Master. H. Y.

ministre de la Justice appelle la presse nationale à jouer son rôle pour la promotion des réformes et de la législation liée à la protection des droits de l'Homme. Car, précise-t-il, lors d'une visite à la nouvelle Ecole supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa, Tipaza, «cela concerne les Algériens et les Algériennes».

Tayeb Louh tient à souligner : «Je dis cela après la position de l'une des ONG, censée être la mieux informée sur les objectifs de la réconciliation nationale qui est devenue un choix souverain après consentement du peuple à l'unanimité en 2005».

Le ministre enchaîne encore : «La réconciliation nationale n'est pas un choix individuel ou un prétexte pour fuir le châtiement, mais, explique-t-il, c'est une vision moderne qui s'adapte à la société algérienne et une réponse démocratique pour arrêter les bains de sang et l'instauration de la paix dans le cadre de la solidarité et le pardon». De ce fait, ajoute le ministre, l'annulation de cette loi est une ignorance des vérités et une dénégation de la légalité acquise par cette loi. «La période de stabilité qu'a connue l'Algérie sous la charte de la paix et la réconciliation nationale, a permis de reconstituer la société et de consacrer les principes d'un Etat de droit, plus particulièrement, la protection des libertés individuelles et collectives», détaille encore le ministre de la Justice, qui a cité aussi le renforcement des droits du suspect lors de sa garde à vue. Il avance comme preuve les visites effectuées aux différents centres «Entre 2007 et 2017, 105 806 visites d'inspection ont été enregistrées aux centres de garde à vue pour s'enquérir des conditions de détention et le respect de la dignité des détenus et de



leur droit constitutionnel». Il met l'accent également sur le respect des principes d'un procès équitable par la consécration du caractère exceptionnel de la détention préventive et la présomption d'innocence. Il rappelle également la protection des témoins, des experts et les victimes. Il évoque également l'élargissement de la spécialisation des tribunaux algériens pour leur conférer le droit de regard sur les crimes commis en dehors du pays. Le ministre de la Justice qui a évoqué la coopération judiciaire internationale, précise que le rythme de l'entraide judiciaire, dans le cadre du rapatriement des criminels, a connu une avancée considérable durant les dernières années, notamment dans le cadre des mandats d'arrêt. Louh cite, dans ce sens, l'entraide judiciaire durant les trois dernières années (2015 jusqu'à

juillet 2018). Il fait savoir que 727 mandats d'arrêt ont été émis et ont permis l'arrestation de quelques personnes recherchées dans des pays étrangers. 39 demandes d'amener, 281 commissions rogatoires internationales et 277 commissions rogatoires internationales ont été reçues.

Tayeb Louh insiste sur la formation des juges

Pour le ministre de la Justice, le changement économique, social et économique que connaît l'Algérie et le monde nécessite une révision verticale et horizontale du système de la formation. Dans ce sens, il cite parmi les changements apportés dans ce domaine, la prolongation de la durée de la formation de base à 4 ans, selon un décret

exécutif de 30 mai 2016. Les lauréats du concours national de recrutement des juges, prévu pour le début de la rentrée universitaire, seront la première promotion à avoir bénéficié d'une formation de quatre ans à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM).

Pour l'amélioration continue de la formation, une commission spécialisée constituée de hauts cadres sera chargée de la révision des programmes pédagogiques des juges, informe le ministre. Il est prévu, selon lui, la révision de 60% du programme de la formation pour l'adapter aux principes mondiaux et conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Il est encore question de promotion de l'enseignement des langues étrangères au sein de cette grande école. L. A. R.

Universités

97% des nouveaux bacheliers inscrits

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé, hier à Alger, que 97% des nouveaux bacheliers se sont inscrits dans la plateforme numérique à quelques heures de la fin de l'opération de confirmation des préinscriptions prévue aujourd'hui à minuit et 97% des nouveaux bacheliers ont effectué leurs inscriptions», a déclaré le ministre à l'APS, précisant que les 3% restants représentent «les étudiants indécis ou ayant passé à d'autres universités et établissements privés ou militaires, ou bien ceux ayant passé le baccalauréat pour améliorer leur niveau sans obtenir de meilleurs résultats». L'opération des inscriptions universitaires «a eu lieu dans de bonnes conditions et aucun problème n'a été signalé au niveau national», a indiqué le ministre. Après confirmation des préinscriptions durant la période du 29 au 30 juillet, les résultats des orientations seront affichés en ligne dans la soirée du 7 août 2018 et ce, après traitement des fiches de vœux du 31 juillet au 7 août. La deuxième étape des préinscriptions, de réorientation, de

concours et d'entretiens pour les filières concernées aura lieu entre le 8 et le 12 août. Les étudiants ayant été orientés vers le domaine science et technologie (ST) doivent déposer un certificat médical au niveau de l'établissement d'accueil et passer un entretien. Il s'agit des écoles supérieures d'enseignement, instituts de sciences et technologies appliquées, quelques cycles licence et licence en imammat (prédication). Les cas d'échec aux concours et entretiens ainsi que les demandes de réorientation seront traités entre les 13 et 16 août. Les résultats de l'orientation seront connus le 16

août. La plateforme consacrée à l'hébergement sera ouverte du 8 au 15 août, tandis que les inscriptions définitives et le dépôt des dossiers des œuvres universitaires auront lieu entre les 2 et 6 septembre. La phase de traitement des cas exceptionnels, par les établissements de l'enseignement supérieur, et de réouverture des plateformes consacrées à l'hébergement, la bourse et le transport est programmée entre le 2 et le 16 septembre. Pour rappel, le dernier délai des inscriptions définitives a été fixé au 16 septembre 2018 au titre de l'année universitaire 2018-2019. Slim O.

Ouyahia, à l'issue de la rencontre MSP-RND autour du consensus national

«Parler de consensus politique à la veille d'échéances électorales, un déni de la souveraineté populaire»

■ Le consensus national autour des présidentielles de 2019 auquel appelle le Mouvement de la société pour la paix ne semble pas emballer les premières forces politiques du pays.

C'est en effet ce qui ressort de la rencontre d'avant-hier entre le RND et le MSP.

Et pour cause, Ahmed Ouyahia considère que «parler d'un consensus politique à la veille de la présidentielle est incompatible avec le pluralisme politique et est aussi un déni de la souveraineté nationale et populaire».

Par Lynda Naili

Avec cette position du secrétaire général du RND, Abderrazak Makri, président du MSP, aura essuyé un autre refus après celui du FLN mardi dernier. De ce fait, exposant son argumentaire, Ahmed Ouyahia estimera que «l'appel à un consensus politique à la veille des rendez-vous électoraux est incompatible avec le pluralisme politique et est aussi un déni de la souveraineté nationale et populaire». Partant «du principe que tout un chacun a le droit de se porter candidat et que le choix reste au peuple», Ouyahia, catégorique, dira qu'«il n'y a pas de place pour une transition politique dans un pays qui recourt régulièrement aux urnes». De plus, Ouyahia considèrera que le prétexte de l'état de santé du Président ou de la crise économique, dont se servent certains qui appellent même à un candidat de consensus pour la prochaine présidentielle, est «une pure tactique», au vu des «grandes chances du Président Bouteflika dans la victoire, au cas où il se présenterait». D'ailleurs, sur les propos tenus par certaines parties quant à «l'incapacité du Président Bouteflika à diriger le pays au vu de son état de santé», le SG du RND a rappelé que «des voix d'opposition existaient depuis 2004, voire même avant. Certaines mauvaises langues disaient sur son compte (le Président Bouteflika) qu'il habitait la télévision ou l'avion».



taient depuis 2004, voire même avant. Certaines mauvaises langues disaient sur son compte (le Président Bouteflika) qu'il habitait la télévision ou l'avion».

Rappelant la position de sa formation politique sur l'échéance présidentielle prochaine qui a sollicité «le moujahid et Président Bouteflika à poursuivre son action pour la stabilité de l'Algérie et le parachèvement du processus de construction et d'édification», Ouyahia indiquera avoir soumis, durant cette rencontre qui aura duré trois heures, à la délégation du MSP son idée qui prône un dialogue national politique sur les voies et moyens

à même d'ériger une économie de marché à caractère social. «Tout le monde est d'accord sur la nécessité des réformes, mais un problème des plus délicats demeure, qui est la réforme des mentalités (...) ce qui requiert la construction d'un consensus autour de cette question», lancera-t-il. Ceci étant, et en dépit de «l'absence quasi-totale» de points de convergence avec le MSP, Ouyahia perçoit l'appel de ce dernier à un pouvoir élargi représentant la base, et ce, en raison de l'incapacité d'un seul parti à gouverner le pays dans le sillage des défis qui se posent, comme étant une question qui

pourrait constituer un point de convergence entre les deux partis. Et de souligner, dans ce sens, que sa formation politique était depuis 1997 partie prenante des successifs gouvernements pluralistes élargis sous la direction du Président Bouteflika.

En outre, sur son aveu quant à l'existence d'une crise économique en Algérie, Ouyahia, SG du RND, insistant sur le fait que l'Algérie n'est pas confrontée à une crise politique, se mettra un point d'honneur à faire la distinction entre une crise économique et celle politique. «Les deux choses sont différentes», soutiendra-t-il. Arguments à l'appui, sans nommer clairement le pays arabe voisin auquel il faisait référence, ce pays, dira-t-il, «a fait une révolte de printemps arabe qui l'a fait basculer politiquement d'un extrême à l'autre, mais n'a pas réussi toutefois à résoudre ses propres problèmes économiques». Par ailleurs, s'agissant des tentatives d'implication de l'Armée dans la vie politique, le patron du RND a rappelé que «l'armée est, après le président de la République, la 2^e institution nationale constitutionnelle incarnant l'unité nationale». Aussi appellera-t-il à «maintenir l'ANP loin des débats et conflits de partis qui se caractérisent principalement par des divergences de vues et de positions». L. N.

D'importantes quantités saisies quotidiennement

La contrebande explose

L'activité illégale au niveau de nos frontières a atteint ces derniers mois une proportion inquiétante. Des tonnes de marchandises sont importées ou exportées par des réseaux de contrebandiers qui tentent le tout pour le tout afin d'amasser le plus d'argent possible en un temps record. Carburant, cheptel, drogue corail..., la contrebande prospère à grande vitesse en dépit des coups de boutoir donnés par les services de sécurité, à leur tête les gardes-frontières. Cette tendance observée sur le terrain n'exclut pas le trafic sur d'autres produits, notamment les produits alimentaires subventionnés. En effet, le trafic n'a jamais été aussi florissant au niveau de nos frontières comme il l'est aujourd'hui, depuis les tensions sécuritaires aux pays voisins, ce commerce illicite, qui constitue une des formes de fraude les plus visibles et les plus dangereuses sur le développement de l'économie nationale, a explosé. Les pertes économiques et financières sont considérables et les

statistiques ne font que confirmer son ampleur. L'éradication du phénomène n'est certainement pas pour demain. Puisque les réseaux sont devenus plus organisés, mieux structurés, certainement liés à des circuits internationaux de trafic. Pourtant, les services de sécurité mènent une lutte implacable et sans merci à travers plusieurs régions du pays. Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime organisé reste une priorité majeure. C'est ce qui ressort du bilan des opérations menées par les services de sécurité. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale a indiqué, hier, qu'une tentative de contrebande de 3,1 tonnes de denrées alimentaires a été déjouée par des détachements de l'Armée nationale populaire dimanche à In-Guezzam et Bordj Badji Mokhtar. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont déjoué, le 29 juillet 2018 à In-Guezzam et Bordj Badji

Mokhtar, une tentative de contrebande de 3,1 tonnes de denrées alimentaires, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à El Kala, deux personnes et saisi des équipements de pêche illicite de corail et des moyens de plongée sous-marine. De même, ils ont, arrêté, à Oran, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 7 006 unités de différentes boissons», précise le communiqué. Par ailleurs, des tentatives de contrebande de dix tonnes de denrées alimentaires et de 10 200 litres de carburant ont été déjouées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), samedi à In-Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, indique le MDN. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont déjoué, le 28 juillet 2018 à In-Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), des tentatives de contrebande de dix tonnes de denrées alimentaires et de 10 200 litres de carburant, tandis

que des gardes-côtes ont saisi, à Ghazouet, 32,15 kilogrammes de kif traité», précise le communiqué. D'autre part, quarante contrebandiers ont été arrêtés et divers objets issus de la contrebande saisis vendredi dernier par des détachements de l'Armée nationale populaire à In-Guezzam, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, indique le MDN. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté à In-Guezzam, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, quarante contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, 10 motocyclettes, 7 détecteurs de métaux, 45 groupes électrogènes, 32 marteaux piqueurs et d'autres objets, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, ont intercepté à Batna 20 fusils de chasse, 2 motocyclettes, 219 comprimés psychotropes et 815 unités de différentes boissons», précise la même source.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Au Venezuela, la guerre économique à son paroxysme

Suite de la page une

N'ayant aucune envie d'être chassés du pouvoir, les socialistes vénézuéliens ont pris leurs précautions, non pas d'hier d'ailleurs, mais du temps même de Chavez, pour que cela ne leur arrive pas. S'ils doivent malgré tout quitter le pouvoir, ce sera parce qu'ils auront perdu le soutien du peuple, dont à l'évidence ils jouissent encore. Non pas sans doute de tout le peuple vénézuélien, mais en tout cas de ses classes populaires. L'originalité tactique des chavistes, c'est qu'ils sont politiquement organisés comme un mouvement révolutionnaire ayant accédé au pouvoir, mais qui cependant au lieu de profiter de cet avantage pour porter un coup fatal à son opposition, se contente de repousser ses assauts successifs. Ils détiennent le pouvoir, soit, mais c'est quand même eux qui sont assiégés. Nul doute que si au lieu d'eux, c'était leur opposition qui était au pouvoir, elle agirait différemment d'eux, si bien sûr de même qu'elle aujourd'hui, ils cherchaient eux aussi à la renverser par tous les moyens possibles. Désespérant de rien faire contre eux au plan politique, l'opposition s'est rabattue sur l'inflation, un fléau pour ainsi dire endémique dans le pays, facile à susciter comme à entretenir. Dans un pays où d'après le FMI, l'hyperinflation ne tarderait pas à atteindre le pic ahurissant de 1 000 000 %, le billet de banque se fait rare. Un journaliste étranger vient de raconter que pendant un séjour d'un mois et demi qu'il a passé dans le pays, il n'a pas eu une seule fois un billet de banque dans les mains. Pendant tout ce temps, il a payé ses achats avec sa carte de crédit. Il s'attendait sans doute à voir les Vénézuéliens aller faire leurs emplettes en poussant devant eux une brouette remplie à ras bord de billets, suivant les images bien connues de l'hyperinflation allemande des années 1920. Au Venezuela, tous les produits reviennent moins chers s'ils sont payés en billets ; le billet de banque est devenu une marchandise comme une autre. Cela serait dû au fait que les prix augmentent plus vite que l'impression des billets par la Banque centrale. Voilà en tout cas qui à lui seul tend à prouver que dans ce cas d'espèce du moins, ce n'est pas l'expansion monétaire qui fait l'inflation, mais l'inverse, l'inflation qui fait croître la masse monétaire. C'est là sans doute l'aspect le plus spectaculaire, ou le plus curieux, de la guerre économique que est faite au régime chaviste pour le contraindre à lâcher prise. Ce que de toute évidence il n'est pas près de faire. M. H.

Les forces de sécurité se joignent pour réduire les accidents de la route

«Ensemble pour un été sans accidents»...

■ Il est huit heures au barrage de sécurité de Timezguida d'El Afroune (à l'ouest de Blida) sur l'autoroute Est-Ouest. Des dizaines d'éléments de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et des Scouts musulmans algériens s'activent pour entamer une campagne de prévention routière.

Par Hania G.

«**E**nsemble pour un été sans accident» est le thème de la campagne de sensibilisation en direction des usagers de la route initiée par le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, lancée mercredi dernier en collaboration avec la Sûreté de wilaya, et qui a mobilisé de bonne heure tout ce beau monde. Sur place, policiers, gendarmes et membres des SMA étaient affairés à aborder les automobilistes, leur prodiguant conseils et orientations, pour une conduite plus saine et plus sûre qui permettra d'éviter les drames routiers durant la saison estivale, marquée habituellement par un important trafic sur les routes du littoral, notamment. De nombreux usagers de cet axe autoroutier ont salué cette initiative qui est une occasion de rappeler les règles à observer sur la route pour préserver sa vie et celle des autres. Un père de famille a exprimé à l'APS son souhait de voir ce genre d'initiatives se renouveler, vu l'impact qu'elles peuvent générer sur la réduction des accidents de la route, soulignant la nécessité d'insister auprès des conducteurs sur l'importance du respect du code de la route. Attentifs à la discussion, ses trois enfants assis à l'arrière du véhicule, lancent, en bons élèves : «Le respect du code de la route, le port de la ceinture de sécurité et la réduction de la vitesse nous éviteront les accidents routiers, c'est ce que nous avons appris à l'école». Une même prise de conscience a été constatée chez deux jeunes arrêtés par un gendarme au niveau de ce même barrage pour un contrôle routinier de papiers. «Notre pays enregistre malheureusement une hausse inquiétante des accidents de la route. Aussi, je conseille à tous les automobilistes d'être vigilants en conduisant et de procéder à la vérification de l'état de leur véhicule avant de prendre le volant», a souligné l'un d'entre eux. L'espace de deux heures qu'a duré cette campagne de sensibilisation, il a été enregistré 10 contraventions au code de la route et 5 autres relatives à la coordination de la circulation, a indiqué l'adjoint du chef de la brigade de gendarmerie, le capitaine Sekrani Mansouri, relevant que celles-ci sont principalement liées à la non présentation des documents du véhicule, la non-conformité des plaques d'immatriculation, la non utilisation de la ceinture de sécurité et mauvais état des pneus de camions, ce qui peut être à l'origine d'accidents mortels, a-t-il relevé. Entre autres contraventions enregistrées lors de cette opération, un jeune et un adolescent arrêtés pour



non port de casque, pour découvrir ensuite que le conducteur de la moto n'avait sur lui ni de permis de conduire, ni assurance. L'officier de police Saïd Abdessamad Mohamed a observé, à ce propos, que ce type de contraventions est puni par la mise en fourrière de la moto et le retrait de permis en plus de la conduite des contrevenants à la brigade de gendarmerie (corps territorialement compétent) la plus proche pour la suite de la procédure réglementaire. Les deux jeunes ont reconnu leur faute et que les éléments des corps de sécurité agissent dans leur intérêt en veillant à la protection des biens et des personnes, et ont promis de ne plus recom-

mencer et de respecter le code de la route.

Les scouts toujours présents dans les campagnes de sensibilisation

Comme à leur habitude, les Scouts musulmans algériens n'ont pas hésité à participer à cette opération à laquelle ont pris part une quarantaine d'entre eux, filles et garçons (lionceaux, éclaireurs, routiers) du groupe El Falah de Sidi El Kebir et El Ikhlas de la commune de Cheffa, en plus de plusieurs chefs scouts du bureau de wilaya de Blida. Le commissaire de wilaya des anciens SMA, Ahmed Khettaf, a

rappelé que les scouts sont toujours présents dans ce genre d'activités, précisant que leur mission est d'inviter les automobilistes à éviter les causes des accidents qui fauchent des vies et endeuillent des familles, sans négliger leur impact sur le budget de l'Etat. La très dynamique Rokia Keltoum Ben Ali Khodja (10 ans), qui portait fièrement sa tenue de scout, abordait les conducteurs en toute confiance, en leur remettant des dépliants, tout en leur prodiguant des conseils. Elle a indiqué qu'elle est heureuse de participer pour la première fois à cette activité, exprimant son souhait de contribuer ainsi à réduire les drames routiers. Alors qu'elle invitait les automobilistes à être

vigilants lorsqu'ils sont au volant car leurs familles les attendent, le jeune scout Faycel Medbougha (15 ans) a observé qu'il invitait les chauffeurs à réduire la vitesse car, soutient-il, «qui va doucement arrive sûrement». Cette campagne de sensibilisation au respect du code de la route pour préserver des vies, lancée en application des orientations du commandement de la Gendarmerie nationale, se poursuivra jusqu'au 20 août prochain et sera organisée à travers les principaux axes routiers de la wilaya de Blida, a-t-on appris de la chargée de communication du groupement territorial de la gendarmerie nationale, le lieutenant Mariem Medini.

H. G./APS

Abdelwahid Temmar, ministre de l'Habitat

«L'Etat continuera à accorder des aides considérables en matière de logement»

L'Etat continuera à accorder des aides considérables en matière de logement pour améliorer la situation sociale des citoyens, a affirmé, dimanche à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Le ministre a indiqué que dans le cadre des projets AADL, l'Etat accorde des aides financières de 700 000 Da pour la réalisation des logements et des réductions de 5 000 DA dans la valeur du m². Le citoyen a bénéficié, dans ce cadre, d'un délai de 25 ans pour s'acquitter de 25% de la valeur des logements, selon le premier responsable du secteur. M. Temmar, qui a supervisé l'opération de distribution de 1 400 logements de type AADL à Alger, a précisé que ces aides et autres dans les différentes formules coûtent au Trésor public «des sommes colossales». Une enveloppe de 3,3 milliards USD a été débloquée pour la concrétisation du programme 2018 portant sur la réalisation de 120 000 logements, a rappelé le ministre qui a prévu l'enregistre-

ment d'un nombre important de programmes dans le cadre de la loi de finances 2019. Répondant à une question sur les fautes techniques relevées dans certains logements livrés, M. Temmar a qualifié la situation d'ordinaire au vu du volume de logements réalisés, précisant que le secteur s'emploie à suivre ces cas. Le secteur prend en charge le suivi des logements livrés, a indiqué le ministre, précisant qu'une cellule de suivi des travaux a été créée à cet effet. La cellule soumet régulièrement ses rapports et suit l'avancement des travaux, a-t-il fait savoir, précisant que les maîtres d'œuvre en infraction seront mis en demeure et feront l'objet de résiliation des contrats. Dans ce cadre, le ministre a fait état de «quelques réserves devant être levées», appelant «les familles à soulever toutes sortes de problèmes et les médias à se rendre aux chantiers dès le début des travaux». Par ailleurs, le ministre a réitéré l'attachement de son secteur à promouvoir la production nationale, citant, à ce titre, la fabrica-

tion progressive d'équipements d'alimentation en gaz par une entreprise nationale basée à Sétif. Le ministre a annoncé la distribution de 30 000 logements, toutes formules confondues, à travers 40 wilayas, jusqu'à août prochain. Ce quota compte 14 700 logements publics locatifs (LPL), soit 50%, 3 500 AADL (12%), 7 300 logements ruraux (25%), 2 200 logements sociaux participatifs (LSP 8%), 230 logements promotionnels publics (LPP 1%) et 1 200 quotas parmi les lotissements sociaux (4%). Le secteur a procédé récemment à la distribution de plus de 50 000 logements de différentes formules durant le mois de ramadhan dernier et 56 000 autres à l'occasion de la fête de l'indépendance le 5 juillet, outre la distribution de 2 100 unités à la wilaya de Annaba. Selon le ministre de l'Habitat, cette opération s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a accordé la priorité au secteur de l'habitat.

Safy T.

Céréales

Une production nationale de plus 34,7 millions de quintaux

■ La filiale des céréales a enregistré, en 2017, une production nationale de 34 702 520 quintaux, soit l'équivalent de 135,3 milliards de DA, selon le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Par Faiza O.

La production globale s'élève à 19 909 570 qx de blé dur, 4 455 460 qx de blé tendre, de 9 696 964 qx d'orge et de 640 175 qx d'avoine, a indiqué la même source. L'année dernière, la superficie emblavée était de 3 509 547 ha contre une superficie enssemencée de 2 370 982 ha. La moyenne du rendement en céréales s'élève à 14,6 qx/ha, dont 16,9 qx/ha de blé dur, 12,3 qx/ha de blé tendre, 12,5 qx/ha d'orge et 10,6 qx/ha d'avoine.

Les wilayas pionnières en matière de production des céréales en 2017 sont : la wilaya de Tiaret avec une production de 3 600 000 qx, suivie de Tlemcen (1 873 700 qx) et de Bouira (1 833 109 qx). Par ailleurs, le ministère a fait savoir que l'assemblée générale pour l'élection du président du Conseil national interprofessionnel de la filière des céréales a été tenue dimanche, dans le cadre des contacts entre les organisations professionnelles et interprofessionnelles des filiales agricoles au niveau de la Chambre nationale d'agriculture, en application des recommandations des assises nationales sur l'agriculture tenues sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le 23 avril 2018.

L'assemblée générale électorale des professionnels de la filière céréales (producteurs, transformateurs et stockeurs) a donné lieu à l'élection de M. Metidji M'hamed Zoubir, président du Conseil national interprofessionnel de la filière céréale. A cette occasion, M. Metidji a affirmé qu'il a pour objectif d'arrêter l'importation du blé dur et de produire les semences localement.

Exprimant son attachement à la promotion et au développement de la filière à travers l'accompagnement des producteurs de céréales et la prise en charge de leurs préoccupations, M.



PH > D.R.

Metidji a appelé l'ensemble des acteurs à contribuer au développement de la filière céréales. Dans ce cadre, le président du Conseil et les acteurs de la filière céréales se sont engagés à œuvrer pour l'amélioration quantitative et qualitative de la production nationale en matière de semences, le renforcement des structures de production, outre la modernisation des techniques et des équipements de semences et de récolte.

Le Conseil vise également l'extension de la superficie exploitée en cherchant de nouvelles zones. Il sera chargé de la collecte des données nécessaires pour l'élaboration d'une feuille de route afin d'orienter, à l'avenir, la production des céréales.

F. O.

USA

Réunion monétaire à la Fed dans l'ombre des critiques de Trump

La banque centrale américaine (Fed) conclut mercredi une réunion monétaire au cours de laquelle elle devrait maintenir le taux d'intérêt en l'état mais confirmer son intention de les relever plus tard dans l'année malgré le mécontentement de Donald Trump. C'est dans une atmosphère un peu inhabituelle que le Comité monétaire de la Fed va se retrouver à partir d'aujourd'hui pour cette réunion ordinaire, sans conférence de presse prévue du président Jerome Powell. La semaine dernière, le président Trump a rompu avec des décennies de tradition du respect de l'indépendance de la banque centrale en critiquant ouvertement la politique monétaire. «Je ne suis pas content de la politique monétaire qui relève progressivement les taux d'intérêt, mais, en même temps, je les laisse faire ce qu'ils estiment être le mieux», a affirmé M. Trump. Il a aussi laissé entendre que la Fed faisait grimper le dollar, ce qui handicape la compétitivité des

exportations américaines, cheval de bataille de l'administration. Cette critique de la Maison-Blanche a fait remonter à la surface les souvenirs de pressions politiques du temps de Richard Nixon ou même de George Bush père, mais le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a assuré dimanche que M. Trump «respecte totalement l'indépendance de la Fed».

Croissance «durable»

Alors que la croissance au deuxième trimestre a fait une embardée spectaculaire à 4,1% en rythme annuel, un sommet en quatre ans, M. Mnuchin a assuré que cette croissance était «durable». «Je ne pense pas que ce soit un phénomène de deux ou trois ans, je pense que nous sommes dans une période de quatre ou cinq ans de croissance soutenue de 3% au moins», a-t-il affirmé. «Je pense, hélas, que nous avons un président qui ne croit à l'indépendance de person-

ne, ni du système judiciaire, ni de la Fed, ni du FBI...», a déclaré à l'AFP Alan Blinder, ancien numéro deux de la Réserve fédérale et actuellement professeur à l'université de Princeton. «Il voit l'Amérique comme une entreprise familiale (...) et il a tort», a-t-il affirmé, ajoutant que l'initiative présidentielle risquait de «rendre la vie de la Fed difficile». Randall Kroszner, lui aussi ancien membre de la banque centrale, est moins alarmiste. «Le président (de la Fed) Jerome Powell a dit plusieurs fois qu'être apolitique était dans l'ADN de la Fed» qui devrait «ignorer ces pressions». «Pour l'instant, c'est une frappe isolée. Il faut voir si cela devient un roulement de tambour continu», a commenté ce professeur d'économie à l'université de Chicago, évoquant les commentaires de l'occupant de la Maison-Blanche. Dans l'immédiat, la Fed ne devrait pas relever les taux – ce qu'elle a fait en juin – mais attendre le mois de septembre. Si l'on en croit l'évolution des instru-

ments monétaires à terme, les acteurs financiers pensent à 97,5% que les taux au jour le jour vont rester inchangés entre 1,75% et 2%. La Fed prévoit a priori de les relever encore deux fois cette année d'un quart de point de pourcentage si l'inflation s'installe durablement autour de la cible de 2% (2,3% en mai, selon l'indice PCE).

Incertitudes commerciales

La banque centrale se montre aussi prudente face aux incertitudes créées par les tensions commerciales entre Washington et ses partenaires commerciaux, particulièrement la Chine, le Canada, le Mexique et l'Europe. «Pour l'instant il n'y a presque pas eu d'impact macro-économique des disputes commerciales», a souligné Randall Kroszner. Mais selon le dernier Livre Beige de la Fed, un rapport de conjoncture économique, l'inquiétude se répand parmi les industriels du pays vis-à-vis des tarifs douaniers appliqués sur l'acier chinois qui font grimper les prix. Face aux représailles de Pékin, l'administration Trump a même dû subventionner les agriculteurs en leur promettant d'acheter pour 12 milliards de dollars de leur production, notamment de soja, pour compenser les pertes. Pour Jim O'Sullivan de High Frequency Economics, «il n'y a pas de raison que la Fed envoie cette semaine un signal différent de celui que Jerome Powell a donné au Congrès il y a deux semaines». Il y a répété qu'une hausse graduelle des taux était toujours à l'ordre du jour. **Assia D./AFP**

R. E.

Brexit

Pékin et Londres projettent un accord de libre-échange

La Chine et le Royaume-Uni envisagent d'ouvrir des discussions en vue d'un accord de libre-échange entre les deux pays après la sortie de Londres de l'Union européenne, a déclaré hier à Pékin le nouveau chef de la diplomatie britannique. Jeremy Hunt a réservé à la Chine sa première visite hors d'Europe après sa nomination début juillet par Theresa May en remplacement de Boris Johnson, qui a démissionné en raison de désaccords avec la chef du gouvernement sur sa stratégie pour le Brexit. Lors d'une conférence

de presse avec son homologue chinois Wang Yi, M. Hunt a rapporté que Pékin avait suggéré un accord de libre-échange avec le Royaume-Uni, lorsque ce pays aura quitté l'UE, fin mars 2019. «Nous avons discuté de l'offre faite par le ministre des Affaires étrangères Wang Yi d'ouvrir une discussion sur un possible accord de libre-échange entre la Grande-Bretagne et la Chine après le Brexit», a déclaré M. Hunt. «Nous nous félicitons et avons dit que nous allions explorer cette possibilité», a-t-il dit. Lors d'une visite à Pékin en

début d'année, la Première ministre Theresa May avait évoqué une accélération des discussions pour lever les barrières commerciales entre les deux pays. Chinois et Britanniques ont proclamé ces dernières années un «âge d'or» pour leurs relations, qui s'est traduit en 2015 par une visite d'Etat du président Xi Jinping au Royaume-Uni, au cours de laquelle il avait été reçu en grande pompe par la reine Elizabeth II. «Alors que le Royaume-Uni quitte l'UE et devient de plus en plus tourné vers l'extérieur, nous sommes

déterminés à approfondir ce partenariat (avec la Chine)», a déclaré M. Hunt, cité dans un communiqué de son ministère avant le début des discussions. Depuis la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne, lors du référendum de juin 2016, Londres multiplie les contacts diplomatiques pour préparer les accords commerciaux qui viendront se substituer à ceux de Bruxelles. A Pékin, M. Hunt devait également discuter de la Corée du Nord et du changement climatique, selon le Foreign Office.

El Tarf / Daïra de Bouhadjar

Un apport d'eau de 17 000 m³/jour «dès août»

■ La dotation en eau potable des habitants de la daïra de Bouhadjar, sud-est de la wilaya d'El Tarf, passera dès le mois d'août de 10 000 m³/jour à 17 000 m³/jour, a indiqué le chef de service chargé de l'alimentation en eau potable à la Direction locale des ressources en eau.

Par Hocine A.

Cet apport, qualifié de «considérable», est attendu dès la remise en service «incessamment» de la station de traitement des eaux, d'un volume de 200 litres/seconde, qui fonctionne actuellement à 50% de ses capacités en raison d'un problème technique», a précisé dans une déclaration à l'APS Samir Djefour, soulignant que l'apport d'eau supplémentaire est destiné aux habitants des communes de Bouhadjar, Oued Zitoune, Hamman Beni Salah et Ain Kerma. Le problème survenu à la station de traitement des eaux, livrée en mai dernier, a été pris en charge par une entreprise publique qui s'est engagée devant la délégation interministérielle dépêchée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, à remédier à cette situation dans les meilleurs délais, a-t-il ajouté. La daïra frontalière de Bouhadjar avait bénéficié de cet important ouvrage hydrique dans le cadre d'une opération inscrite au titre du Fonds national de l'eau (FNE) et dont le maître d'ouvrage délégué



est l'ADE (Algérienne des eaux), a indiqué M. Djefour. La réhabilitation de la station flottante de la même daïra, au titre d'un programme sectoriel de développement (PSD), permettra, a expliqué le même responsable, «une amélioration dans la fréquence de distribution d'eau au niveau des quatre communes de Bouhadjar, passant d'un jour sur quatre à un jour sur deux», avant d'insister sur le fait que cette nouvelle distribution «reste tributaire d'une bonne gestion de ce

liquide précieux». S'inscrivant dans le cadre du programme d'urgence, l'opération de réalisation d'une station de traitement des eaux avec la réhabilitation de l'ancienne station, a nécessité la mobilisation de pas moins de 860 millions de dinars, a rappelé la même source. Tout en signalant les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la distribution de l'eau potable dans cette partie du sud-est de la wilaya qui souffre d'un déficit en eau potable, le même responsable a souligné

que la concrétisation de la deuxième phase de ce programme d'urgence permettra, quant à elle, de «passer d'une production de 17 000 m³/jour à 34 000 m³/jour» avec, a-t-il soutenu, «un approvisionnement quotidien et des dotations confortables» pour les régions concernées. La même source a par ailleurs fait état d'une amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) au niveau des localités se trouvant à l'ouest de la wilaya, en l'occurrence Besbes, Dréan,

Chebaita Mokhtar et Chihani, à la suite «de la sécurisation des forages et le renforcement de l'AEP à partir du barrage Mexa». «Le quota demeure encore insuffisant, mais devra connaître un renforcement avec le dédoublement de la conduite Mexa/H'nichet», a soutenu le même responsable, concluant que cette opération a nécessité la mobilisation de 2,9 milliards de dinars.

H. A./APS

Mila/ Glissement de terrain Plus de 232 millions de dinars pour la protection de trois tronçons routiers

UNE ENVELOPPE de 232 millions de DA a été débloquée à Mila pour des travaux de protection de 3 tronçons de routes exposés aux glissements de terrain, a-t-on appris, dimanche, auprès du responsable du service de développement des infrastructures de base de la direction locale des travaux publics. Les travaux concernent le traitement de 6 sites situés sur trois tronçons de routes nationales, à savoir la RN79A, la RN27 et la RN100, selon la même source qui a souligné que les travaux lancés récemment pour la réparation de 4 points exposés aux glissements de terrain sur la RN79 A, avancent à «un rythme soutenu». Ce même responsable a par ailleurs indiqué, que la RN 27 et RN 100 seront traitées «dans les jours à venir», juste après le parachèvement de quelques formalités d'usage. La wilaya de Mila recense 18 points affectés par le glissement de terrain dont 16 situés au chef-lieu de wilaya, a-t-il encore indiqué. Plusieurs de ces points sont aujourd'hui pris en charge dans le cadre des projets en cours, à l'instar de la réalisation du projet de l'échangeur nord Ferdoua-le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf.

R. R.

Skikda/ Ferme pilote d'El Marsa Production prévisionnelle de 500 000 larves de crevette locale «Matsagoune»

Une production prévisionnelle de 500 000 larves de crevette de l'espèce locale «Matsagoune» est attendue à la ferme pilote d'élevage de ce crustacé implantée dans la zone Remila, dans la commune d'El Marsa à l'Est de Skikda, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Depuis le lancement, la semaine dernière, de l'opération d'ensemencement, pas moins de 400 000 larves de ce type de crevette ont été produites dans deux bassins piscicoles de cette ferme pilote, a indiqué Hocine Boussebia, précisant que cette opération se poursuivra «les dix prochains jours». Au cours de l'actuelle saison, 22 crevettes Matsagoune du genre géniteur ont été

pêchées dans la région de Seybous (Annaba) en coordination avec l'association locale «Naoures» de la pêche artisanale et devront se reproduire en élevage dans les bassins de cette ferme avec une production de pas moins de 500 000 larves de crevette, a détaillé le même responsable. Il a également indiqué qu'après un mois et demi, ces larves seront lâchées dans la mer d'Annaba pour engraissement, soulignant que cette région dispose de toutes les conditions nécessaires pour la reproduction de cette espèce de crevette. La saison précédente a connu la production de 250 000 larves suite à une opération d'ensemencement de 140 crevettes géniteurs de l'espèce Vannamei

importées des Etats-Unis, a indiqué M. Boussebia, ajoutant que cette production a été transférée à la ferme pilote de l'élevage de crevettes de la wilaya de Ouargla pour engraissement. La ferme pilote de la wilaya de Skikda a pour objectif de «maîtriser les techniques de reproduction artificielle de la crevette locale», mais aussi «la promotion des réserves de la production de crevettes dans les régions d'Annaba et d'El Marsa (Skikda)», a-t-on soutenu. Durant les premiers six mois de l'année en cours, la production de la crevette rouge dans la wilaya de Skikda a atteint 48,12 tonnes, alors que celle des crevettes blanches a été estimée à 76,73 tonnes, a-t-on conclu.

S. H.

Oran

Les exportations ont atteint plus de 120 millions USD

La Direction du commerce de la wilaya d'Oran a enregistré une hausse des exportations hors hydrocarbures durant le premier semestre de l'année en cours pour atteindre plus de 120 millions USD représentant quatre fois le volume des exportations de l'année dernière, soit 31 millions USD, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction. La hausse du volume des

exportations est justifiée, en cette période, par l'intérêt accordé par les opérateurs économiques aux opérations d'export, notamment la filière du cuir dont le nombre d'exportateurs est passé de deux à quatre. Outre l'exportation des peaux ovines et bovines, ces opérations ont concerné également l'acide sulfonique, l'hélium, l'ammoniac, les déchets de papier, la laine, le plastique, les

matériaux de construction dont le marbre, les plaques de gypse, mais aussi autres produits alimentaires tels les dattes et le poisson congelé, ainsi que des produits industriels, a-t-on détaillé à la Direction de wilaya du commerce. L'opération d'exportation des produits du cuir est soumise à un cahier des charges devant être retiré au niveau de la Direction du commerce, alors

que les autres marchandises nécessitent le certificat d'origine (des produits) émanant de la chambre d'industrie et du commerce de l'Oranie, a-t-on précisé. Ces produits sont exportés vers des pays arabes, d'Europe et d'Afrique, ainsi que vers la Chine, le Canada, Singapour, les USA et la Colombie, entre autres, a-t-on précisé de même source.

F. K.

Tunisie

Forum mondial des associations et des organisations à Hammamet

■ La ville tunisienne de Hammamet abrite depuis dimanche un Forum mondial des associations et des organisations qui se poursuivra jusqu'à demain.



Par Sara H.

Les travaux du Forum, auquel près d'une centaine d'associations prennent part, seront sanctionnés, notamment, par la l'annonce de la création de la Fédération mondiale de la société civile, a indiqué le président du Forum, Abdelhakim Khamassi à l'agence TAP. Il a expliqué que la Fédération «regroupera des associations locales et régionales à l'intérieur de l'espace maghrébin, en plus des associations internationales», ajoutant qu'elle «favorisera le réseautage et l'échange et encouragera l'action associative efficiente, ce qui contribuera au renforcement de la culture citoyenne». Le forum de Hammamet offre l'opportunité aux associations participantes de penser les moyens de contribuer, activement, à l'édification de sociétés démocratiques et la consécration des droits de l'homme et des libertés, selon les

organisateur. Des ateliers de travail et des séances de réflexion sur la représentativité de la société civile et les défis engendrés par la nouvelle dynamique sociale sont à l'ordre du jour de la rencontre. La bonne gouvernance, levier de développement économique et social, l'éducation à la citoyenneté et la gestion de la différence et de la diversité sont également au programme. Près de 100 associations de Tunisie, d'Algérie et de Libye participent au forum auquel assistent, aussi, des invités européens.

Progression de la production tunisienne de phosphate de 10 000 tonnes

La production tunisienne de phosphate a augmenté, au cours du deuxième trimestre 2018, de dix mille tonnes par rapport à la même période de 2017, a indiqué le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé

des mines, Hachem Hmidi. Cette production devra atteindre les 4,5 millions de tonnes, fin 2018, a-t-il estimé lors de l'inauguration de la 28^e édition du Festival du textile à Ksar Hellal, rapporte la TAP. Il a ajouté que la production nationale de phosphate devra doubler avec le lancement de trois nouveaux projets publics. Parmi ces projets, figure, notamment, celui de Meknassi (gouvernorat de Sidi Bouzid) qui démarra dans quelques semaines, avec une capacité de production estimée à 500 000 tonnes de

phosphate, dans une première étape, a-t-il fait savoir. Il s'agit, aussi, du gigantesque projet de Sra Ouertane (gouvernorat du Kef), d'une capacité de production de 4 à 5 millions de tonnes, et celui de Tozeur-Nafta, d'une capacité de 2,5 millions de tonnes. Par ailleurs, des efforts sont déployés au quotidien pour assurer, d'ici à 2019, le retour de la production à son rythme de 2011, a-t-il indiqué.

Le pays rejoint la Campagne mondiale «Cœur bleu» contre la traite des personnes

La Tunisie sera le deuxième pays arabe et le 19^e dans le monde à rejoindre la Campagne Mondiale «Cœur Bleu» contre la traite des personnes, a rapporté dimanche l'agence de presse tunisienne Tap. Une cérémonie présidée par le ministre de la Justice, Ghazi Jeribi, est prévue aujourd'hui à Tunis, à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre la traite des personnes, selon la Tap. L'événement sera chapeauté par l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLCTP), en partenariat avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Organisme des Nations unies chargé des migrations (OIM),

selon un communiqué de presse de l'INLCTP. L'événement verra la participation de représentants gouvernementaux, d'ambassades, d'organismes internationaux, de partenaires de la société civile et des médias. Avec le lancement de cette campagne, la journée du 30 juillet sera «également marquée par la présentation de la première stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes en Tunisie», indique un document du ministère de la Justice. La Tunisie a ratifié la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son protocole additionnel qui vise à prévenir les cas de traite des personnes, protéger les victimes et pénaliser les auteurs de la traite. Adoptée par 18 pays depuis son lancement en 1993, la Campagne «Cœur Bleu» veut encourager chacun à «s'impliquer et à soutenir» la lutte contre la traite des personnes. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer et arborer un Cœur Bleu en signe de soutien. Le 30 juillet de chaque année, a été proclamé en 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies comme Journée mondiale de lutte contre la traite des personnes.

S. H./ APS

Caravane de santé au profit des femmes dans la localité de Ksar Cheikh à Béja

UNE CARAVANE de santé a été organisée, au profit des femmes dans la localité de Ksar Cheikh à Medjed El Bab (Tunisie, gouvernorat de Béja), à l'initiative de l'Association de l'enfant et de la famille et le Commissariat régional de la famille et de la population à Béja a annoncé l'agence TAP. Plus de 60 femmes ont bénéficié, dans le cadre de cette caravane, de consultations gratuites de dépistage

de cancers divers, a indiqué Mohamed Boussiri, commissaire régional de la famille et de la population à Béja. Deux cas atteints de cancer ont été détectés par le cadre médical et paramédical qui participe à cette caravane, a-t-il ajouté. Des caravanes similaires sont programmées au mois d'août par la même association, dans les régions de Dougga et Siliana.

S. H.

Energie

La Mauritanie aura 20% des recettes de son gaz

Le ministre mauritanien du Pétrole, de l'Energie et des Mines, Mohamed Ould Abdel Vettah, a annoncé que la part de son pays dans les recettes de la production du gaz atteindra 20% en vertu de l'accord conclu avec les sociétés chargées de l'exploitation de cette énergie. Le ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse à Nouakchott, a ajouté que la Mauritanie, conformément à l'accord, verra ses revenus s'accroître progressivement contre un rétrécissement graduel de ceux des sociétés en charge de l'exploitation. Découvert en 2015 à cheval entre la Mauritanie et le Sénégal, le champ de gaz Grand Tortue/Ahmeyim dont les réserves sont estimées entre 15

et 20 milliards de pieds cubes est exploité par un consortium mondial comprenant BP et Kosmos Energy. Sa première production est attendue en 2021. L'accord conclu avec ces sociétés est l'un des meilleurs du genre dans le monde, a soutenu Ould Abdel Vettah avant de rappeler qu'il a été signé le 9 février 2018 entre

la Mauritanie et le Sénégal sur la base d'un partage fifty-fifty des coûts de développement, de la production et même de la réhabilitation du champ pour chacun des deux pays. L'accord prévoit également un plan d'action renouvelé tous les 2 ans dans le but de favoriser l'émergence de ressources nationales exploi-

tables dans les deux Etats, de limiter le recours au personnel étranger et d'encourager la naissance de fournisseurs de prestations et de biens entre les deux Etats qui soient capables de satisfaire les exigences de l'industrie pétrolière, aussi bien en termes de qualité que de critères. Au chapitre des retombées

positives, le ministre mauritanien a aussi cité l'approvisionnement des marchés locaux en gaz naturel et la création par Nouakchott et Dakar d'une commission consultative pour faciliter la mise en œuvre du suivi de l'accord et traiter tous les aspects liés au développement du champ.

Farid M./Agences

Libye

Le président de l'assemblée chargée de rédiger la Constitution démissionne

Le président de l'Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution de la Libye, Noh Abdassayed, a annoncé sa démission. «J'annonce que je n'ai plus ni le désir ni la capacité de continuer mon travail auprès de l'Assemblée constituante, que ce soit comme président ou

comme simple membre», a déclaré M. Abdassayed dans une lettre adressée à l'Assemblée. «Je n'assumerai plus cette position, ni ne travaillerai à ce projet à partir de maintenant», a-t-il affirmé, sans mentionner aucun motif pour justifier sa démission. Il a précisé qu'il n'appartenait à aucun parti,

groupe ou organisation, et qu'il «n'avait pas trahi la Libye». Cette démission intervient à la veille d'un vote du Parlement sur la loi relative au référendum qui doit être organisé pour adopter une nouvelle Constitution libyenne.

R. M.



Elections au Cambodge

L'UE juge «non crédibles» les résultats

■ L'UE a jugé hier «non crédibles» les résultats des élections législatives organisées dimanche au Cambodge, dans un «climat politique très restrictif».

Par Rosa C.

«L'absence d'une véritable compétition électorale et l'absence d'un processus politique inclusif font que l'élection du 29 juillet n'est pas représentative de la volonté démocratique de l'électorat cambodgien et, par conséquent, ses résultats manquent de crédibilité», a indiqué la porte-parole de la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini. Le Parti du peuple cambodgien (PPC), du Premier ministre Hun Sen, a annoncé avoir «remporté l'ensemble des sièges» au Parlement au lendemain des législatives.



L'Union européenne considère que «les élections se sont déroulées dans un climat politique très restrictif». «Au cours de l'année écoulée, les autorités cambodgiennes ont utilisé le système judi-

ciaire du pays et d'autres formes de pression pour restreindre l'espace réservé à l'opposition politique, à la critique et à la dissidence, y compris de la société civile», a dit la porte-parole de M^{me}

Mogherini dans un communiqué. «Cela a abouti à la dissolution forcée du principal parti d'opposition, le Parti du sauvetage national du Cambodge (CNRP), à l'arrestation et à la détention prolongée du chef du CNRP, Kem Sokha, et à l'interdiction d'activité politique pendant cinq ans de 118 membres du CNRP», a-t-elle déploré. «L'Union européenne attend des autorités cambodgiennes qu'elles rétablissent la démocratie, qu'elles engagent un dialogue avec l'opposition et qu'elles créent des condi-

tions propices au libre débat politique et à la concurrence, dans lesquelles les médias et la société civile, y compris les défenseurs des droits de l'homme et des droits des travailleurs, peuvent exercer librement leurs droits sans restrictions injustifiées», a-t-elle conclu. En décembre 2017, après la dissolution du CNRP, l'UE avait suspendu son assistance financière à la commission électorale chargée de l'organisation des législatives.

R. C.

Etats-Unis

Trump s'en prend aux médias américains pour les «fake news»

Le président américain Donald Trump s'en est pris aux médias américains pour des «fake news» et articles «négatifs» sur son administration, lors d'une rencontre à la Maison-Blanche avec le patron du *New York Times*. «Une très bonne et intéressante rencontre à la Maison-Blanche avec A.G. Sulzberger, directeur de la publication du *New York Times*. Avons passé beaucoup de temps à parler des vastes quantités de fake news qui sont publiées par les médias et comment ces fake news se sont métamorphosées en une expression, «ennemi du peuple!». Triste !», a écrit M. Trump dans un de ses tweets contre les médias. «90% des articles sur mon administration sont négatifs en dépit des résultats positifs que nous avons obtenus. Il n'est pas surprenant que le niveau de confiance dans

les médias connaisse un creux historique», a-t-il argué, ajoutant que les médias aux Etats-Unis avaient été «rendus fous par leur syndrome de dérangement contre Trump». M. Sulzberger a ensuite publié un communiqué sur cette rencontre, qui était supposée rester confidentielle comme toutes les réunions de ce genre. «Je lui ai dit que bien que l'expression «fake news» soit fautive et nuisible, j'étais beaucoup plus préoccupé par sa façon de caractériser les journalistes comme des «ennemis du peuple», a-t-il déclaré dans le communiqué, ajoutant qu'il avait averti le président que «ce langage incendiaire contribuait à une augmentation des menaces contre les journalistes et allait inciter à la violence». Le patron du journal a déclaré que ses déclarations ne représentaient pas la position du journal mais

avaient pour objectif de répliquer aux critiques de M. Trump des médias. M. Trump a critiqué à plusieurs reprises les médias américains pour leurs articles qu'il a qualifié d'«injustes» contre son administration, allant même à leur donner des surnoms et entrant régulièrement en conflit avec des journalistes. L'incident le plus récent a eu lieu mercredi dernier quand un journaliste de CNN a été interdite d'accès à une conférence de presse du président américain et du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Elle avait lancé à M. Trump des questions concernant la question de l'ingérence présumée russe dans l'élection présidentielle américaine en 2016. Le service de presse de la Maison-Blanche a déclaré que les questions de la journaliste étaient «inappropriées».

L. M.

Défense

La Russie propose d'exporter ses navires porteurs de missiles «Kalibr» vers des pays du Pacifique

Le vice-Premier ministre russe, Louri Borissov, a annoncé que la Russie se proposait d'exporter ses corvettes du projet 22800 porteuses de missiles de croisière «Kalibr» vers certains pays notamment de la région du Pacifique. «C'est un modèle très réussi : un grand déplacement, un bon armement. Mais l'essentiel c'est le Kalibr. La corvette a un prix acceptable, elle n'est pas grande, elle est compacte et rapide. Je pense qu'elle a un bon potentiel d'exportation vers certains pays, notamment pour la région du Pacifique : le Vietnam, la Chine, ainsi que l'Inde et

d'autres pays», a signalé Louri Borissov. Selon lui, les navires de cette classe sont actuellement livrés à la marine russe. «Elles sont destinées aux flottes de la mer Baltique, du Nord, de la mer Caspienne et de la mer Noire», a-t-il précisé. Les corvettes multirocrole porteuses de missiles Kalibr du projet 22800 ont été développées par le bureau d'études Almaz. Elles sont dotées de systèmes de missiles de haute précision, de systèmes d'artillerie de pointe, de systèmes anti-sabotage et de matériel radiotechnique moderne. Selon l'agence Sputnik, la flotte

russe de la Baltique recevra 4 navires ultramodernes dotés de Kalibr en 2018. Ces navires possèdent une haute oeuvrabilité et une parfaite navigabilité. Leur coque est construite avec l'utilisation de technologies permettant d'obtenir un faible facteur de réflexion. Les missiles Kalibr ont une portée d'environ 2 500 km. Selon la même source, les missiles Kalibr ont été utilisés pour la première fois en octobre 2015 en Syrie, depuis la mer Caspienne. Depuis, les Kalibr ont été plusieurs fois utilisés avec succès contre les terroristes.

R. I.

Présidentielle à Madagascar

Dépôt des candidatures en août

LES CANDIDATS à la présidentielle malgache prévue à la fin de l'année doivent déposer leur candidature entre le 1^{er} et le 21 août, a annoncé la Haute Cour constitutionnelle. «Pour la candidature à l'élection présidentielle 2018, le délai du dépôt de candidature s'étend de la période allant du mercredi 1^{er} août à 9 heures jusqu'au mardi 21 août à 17 heures», a expliqué la plus haute instance juridique du pays sur son site internet lundi. «La liste officielle des candidats (...) est arrêtée et publiée au Journal officiel de la République au plus tard le dimanche 26 août», a-t-elle précisé. Le premier tour de la présidentielle est prévu le 7 novembre et le second tour le 19 décembre. Ces dates ont été arrêtées fin juin par le gouvernement de consensus instauré après deux mois de crise politique à la suite de l'adoption de nouvelles lois électorales controversées, qui ont depuis été retoquées. Des manifestations quotidiennes dans le centre de la capitale, réclamant le départ du président Hery Rajaonarimampianina, ont pris fin avec la formation en juin d'un gouvernement de consensus et l'annonce des dates de la présidentielle. Le président Rajaonarimampianina, élu en 2013, n'a pas encore annoncé s'il briguerait ou non un second mandat. En revanche, les deux frères ennemis de l'opposition – Marc Ravalomanana, président de 2002 à 2009, et Andry Rajoelina, au pouvoir de 2009 à 2014 – qui ont mené la fronde populaire cette année ont déjà laissé entendre qu'ils étaient prêts à s'engager dans la bataille. M. Rajoelina, dont la formation, le Mabar a décroché plusieurs postes

Afrique

Le Togo et la Centrafrique signent un accord d'exemption de visa

LE TOGO et la Centrafrique ont signé un accord d'exemption de visa pour les ressortissants des deux pays. Les chefs de diplomatie togolais, Robert Dussey, et centrafricain, Charles Armel Doubane, ont signé les documents de l'accord à cet effet, dimanche soir au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine dans la capitale togolaise. «C'est un modèle d'intégration que nous sommes en train de faire», a commenté Robert Dussey, expliquant que l'exemption de visa est réciproque pour les citoyens des deux pays détenteurs des passeports ordinaire, de service et diplomatique. Armel Doubane a indiqué que c'est un «tournant dans l'histoire» des relations entre les deux pays. «Ce jour est un nouveau départ», a souligné le ministre des Affaires étrangères de la Centrafrique qui se félicite de «très fortes relations» entre Lomé et

O. N.



Skikda

Forte affluence du public aux soirées du rire de Rusicada

■ La ville de Skikda vit depuis jeudi soir dans le rire et l'humour. C'est dans le cadre des soirées du rire organisées par la Direction locale de la culture en coordination avec la Maison de la culture, le théâtre régional et l'Assemblée populaire nationale (APC) de Skikda que la population de la ville passe des moments de haute facture avec des humoristes des quatre coins du pays. Une forte affluence du public est enregistrée lors de cet événement qui prend fin demain soir.

Par Abia Selles

Les soirées d'été ne peuvent pas passer sans les programmes d'animation artistique et culturelle. A Skikda, le public se régale depuis jeudi soir avec un programme d'humour et de one man show. C'est dans le cadre des soirées du rire de Rusicada que le public vient nombreux chaque soir pour passer d'agréables moments entre amis et familles.

La soirée inaugurale était marquée par la présentation du monologue «Al Aouda» (Le retour) de l'humoriste Seifeddine Bouha. Devant une assistance qui se tortait de rire, Seifeddine Bouha raconte avec beaucoup d'humour les mésaventures d'un jeune chômeur qui se présente au domicile des parents de sa dulcinée pour

demander sa main, mais se trouve abasourdi par «les exigences du mariage». Le spectacle de Bouha a «zigzagué» de l'ironie à l'autodérision et jonglé de sujet en sujet dans un jeu très espiègle pour évoquer des scènes réelles de notre société.

Le public de la Place Marina où les soirées se déroulent a eu le plaisir d'assister aux spectacles des artistes Hamza Khelalfa, Kamel Bouchelit, le duo Kamel et Fouad et l'artiste Mourad Saouli.

Le jeune public a eu sa part des soirées du rire avec des spectacles de magie et des clowns.

Le public qui est venu en force depuis les premiers jours de cette manifestation artistique n'a pas caché son enthousiasme des prestations proposées. «On a passé de bons moments entre amis, les artistes ont traité

des sujets de notre réalité sociale mais avec beaucoup d'humour. C'était super», témoigne un jeune de 30 ans. «C'était beaucoup plus qu'excellent, j'ai apprécié tous les spectacles auxquels j'ai pu assister. Chapeau pour nos humoristes», ajoute son ami.

Pour Amina, la particularité de ces soirées est qu'«elles étaient familiales par excellence. L'organisation était bien, le public très respectueux et les humoristes ne nous a pas déçus».

Organisées par la Direction locale de la culture en coordination avec la Maison de la culture, le théâtre régional et l'Assemblée populaire nationale (APC) de Skikda, les soirées du rire de Rusicada prendront fin demain soir.

A. S.



Prévue du 9 au 13 août

La Fête du tapis d'Ath Hicham est de retour

La 11^e édition de la fête du tapis traditionnel d'Ath Hicham, dans la commune d'Ait Yahia, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, se tiendra du 9 au 13 août prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette manifestation qui sera organisée par l'association «Azetta» des femmes tisseuses n'Ath Hicham pour la sauvegarde et la promotion du tapis, en

collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya, l'Assemblée populaire communale d'Ait Yahia et le comité de village d'Ait Hicham, les directions du tourisme et de l'artisanat de la jeunesse et des sports, de la formation professionnelle, et la Chambre des métiers et de l'artisanat, s'est fixée pour principal objectif «la sauvegarde et la transmission de ce métier ancestral et la promotion du tapis d'Ath Hicham», a

indiqué Ben Aissa Fatiha, membre d'Azetta.

Au programme de cette nouvelle édition, figure une exposition-vente qui sera animée par environ 80 artisans, principalement des tapisseries. «Nous attendons des artisans dans différents métiers traditionnels (tapis, bijoux, poterie, vannerie) qui viendront de 6 à 10 wilayas», a fait savoir à l'APS M^{me} Ben Aissa, qui a précisé que la liste

des participants est en voie de finalisation.

Des conférences sur l'estampillage du tapis, l'école et le patrimoine et la place des traditions dans la société, sont au menu de cette manifestation qui sera agrémentée par une animation culturelle dont des représentations théâtrales et des galas artistiques, a ajouté ce même membre de l'association Azetta.

Cette fête vise la pérennisa-

tion et la transmission du métier de tissage du tapis qui souffre d'un problème de manque de relève, car de moins en moins de jeunes filles s'intéressent à ce métier exclusivement féminin et qui est jugé éprouvant.

La création d'espaces de vente et de rencontre entre les femmes artisanes et le renforcement de la dynamique économique locale, est aussi parmi les ambitions de l'association des femmes tisseuses d'Ath Hicham.

L. B.

Journées nationales de musique Gnawa à Tlemcen

Tomber de rideau sur la première édition

La 1^{re} édition des Journées nationales de musique Gnawa a pris fin dans la soirée de samedi au niveau de la plage de Marsat Ben M'hidi, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

La cérémonie de clôture de cette manifestation, organisée

par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, a été riche en couleurs et en tempos agrémentés par des tours de danse rythmée au grand bonheur des centaines d'estivants qui affluent vers ce site balnéaire très fréquenté.

La dernière soirée a été ani-

mée par les troupes «Nedjmawa» de la wilaya de Nâama et «Foursane Hadja Maghnia» de Tlemcen qui ont présenté un cocktail de chants et de madihs.

Ces Journées nationales du Gnawa ont réuni huit troupes des wilayas de Nâama, Béchar, Tlemcen et Ain Témouchent.

Outre des représentations à Oran, ces troupes avaient sillonné les plages de Sidi Youchaâh (Nedroma), Oued Abdellah (Ghazaouet) et Marsat Ben M'hidi pour animer des soirées de musique Gnawa.

M. K.

Sadé

Un nouveau conte de fées Disney avec une princesse africaine

Alors qu'ils annonçaient récemment les dates de sortie de «Jungle Cruise» et de «Maléfique 2», les studios Disney viennent d'acquiescer le pitch de «Sadé», un conte de fées en prises de vues réelles centré sur une princesse africaine.

Près de 10 ans après avoir animé sa première princesse afro-américaine dans «La Princesse et la grenouille», Disney vient d'acquiescer les droits de «Sadé», un projet de conte de fées en prises de vues réelles cen-

tré sur une héroïne africaine : une première dans l'histoire du studio. Dotée de pouvoirs magiques de guerrière, la jeune Sadé y fera équipe avec un prince pour sauver son royaume d'une force maléfique.

Confié à Ola Shokunbi et Lindsey Reed Palmer qui sont à l'origine du pitch, le scénario de «Sadé» rejoint la longue liste de projets live qui patientent dans les tiroirs de Disney, tels que Cruella, Disenchanted ou encore Tink. On peut toutefois espérer que la prin-

cesse africaine se trouvera bientôt un réalisateur, un casting et une date de sortie, comme cela a récemment été le cas pour «Jungle Cruise» et «Maléfique 2».

En attendant davantage d'informations, rappelons que le projet «Sadé» s'inscrit dans une dynamique de diversité amorcée par les studios Disney depuis quelques années, et portée par de récents succès tels que «Vaiana», «Coco» ou encore «Black Panther».

R. I.

AGEND'ART

Café littéraire et philosophique (7, Boulevard Stiti, Nouvelle-ville, Tizi-Ouzou)

Lundi 30 juillet à 14h :

Rencontre avec les poètes Hadjira Oubachir et Akli Akkache qui vient des Etats-Unis. Animation musicale par Mouloud Nat Ahmed.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Jusqu'au 31 juillet à partir de 20h :

Journées théâtrales locales. Théâtre de plein air Casif de Sidi Fredj (Wilaya d'Alger)

Lundi 30 juillet à 22h :

Concerts du groupe Imzad, du groupe D'zaïr et de Foufou Piya.

Mardi 31 juillet à 22h :

Concerts de Nassim Djezma, Hayet Zerouk et de Ayoub Medjahed.

Béjaïa

Le tourisme de montagne, un autre atout à exploiter

LE MINISTRE du Tourisme, Abdelkader Benmessaoud, a rappelé lors de sa visite effectuée avant-hier à Béjaïa qu'une convention avait été signée en juin dernier entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour le développement du tourisme de montagne. La convention en question porte sur «l'utilisation de terres et de zones forestières dépendant du ministère de l'Agriculture pour l'expansion touristique». Il s'agit, en fait, de «faciliter l'accès aux réserves naturelles, aux zones d'expansion touristique et tout endroit caractérisé par un vide forestier pouvant être utilisé». Cette convention permettra ainsi au ministère du Tourisme de réaliser des investissements en montagne et dans les forêts avec des opérateurs privés selon un cahier des charges strict comprenant certaines conditions, dont l'utilisation des matériaux légers dans la réalisation d'infrastructures afin de sauvegarder ces lieux, notamment des refuges d'hiver, des auberges, etc. en vue d'accueillir les randonneurs, les touristes nationaux et étrangers et autres visiteurs qui seront en préfabriqué et en bois. Il s'agit de captiver plus de monde dans ces lieux et les rentabiliser. Notons que le projet de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel «les Hammadites» de Tichy débiteront au mois de septembre de l'année en cours. L'opération consistera en la réalisation d'une trentaine de bungalows, de piscines dont une couverte, de terrains multisports, un terrain de golf, une salle de remise en forme avec sauna et une salle de conférences pour les séminaires et autres manifestations. A l'achèvement du projet en 2020, dont le coût est 5 milliards de dinars selon les prévisions, le nouveau complexe permettra la création de 182 postes d'emploi. Il ya lieu de noter également que lors de sa halte à Aokas, le ministre du Tourisme a été interpellé sur la menace qui pèse sur la bande boisée d'Aokas, où sont prévues plusieurs structures hôtelières dans le cadre du Calprief. Les manifestants ont saisi l'occasion de cette visite pour réclamer une nouvelle fois «l'annulation» des projets inscrits. H. Cherfa

Entreprises

Le délai du dépôt des comptes sociaux reporté au 31 août

LE DÉLAI du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2017 par les sociétés commerciales, dotées de la personnalité morale, a été reporté au vendredi 31 août 2018, a indiqué hier le Centre national du registre du commerce dans un communiqué. Le délai du dépôt avait été fixé précédemment au 31 juillet 2018. Le dépôt des comptes de l'exercice considéré s'effectue au niveau des antennes locales du CNRC, implantées au niveau de chaque wilaya, suivant le lieu d'implantation du siège social de la société concernée par le dépôt. Le CNRC signale que les

sociétés dépositaires des comptes sociaux seront éparpillées des sanctions édictées par la législation en vigueur notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. L'Algérie comptait plus de 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce jusqu'à fin 2017. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, 1,77 million d'opérateurs exercent sous le statut de personnes physiques (91%) et près de 184 000 sous le statut de personnes morales (sociétés).

Hatem B.

Jeunes entrepreneurs

Zemali : «L'effacement de la dette n'est pas à l'ordre du jour»

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a indiqué, hier à Boumerdès, que «l'effacement de la dette des jeunes entrepreneurs», qui ont bénéficié du soutien de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour créer des micro-entreprises, «n'est pas à l'ordre du jour». «Je le dis clairement, l'effacement de cette dette n'est pas à l'ordre du jour, car c'est une opération contraire à l'esprit de l'entrepreneuriat, d'autant plus que nous voulons former une génération responsable, ayant cet esprit», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès. Les jeunes promo-

teurs peuvent rencontrer des difficultés lors de leurs premières expériences en matière d'entrepreneuriat, chose qui se passe dans tous les pays du monde, a insisté le ministre, soulignant qu'«il n'est pas raisonnable d'effacer les dettes de toutes les entreprises qui ont échoué ou qui se trouvent surendettées». Dans ce cadre, il existe d'autres mesures mises à la disposition de ces jeunes promoteurs pour régler la situation de leurs entreprises concernées par les dettes, à savoir le Fonds de garantie qui assure l'indemnisation des pertes avec la banque et récupérer les équipements de production afin de les vendre aux enchères. K. L.

29 RESSORTISSANTS ALGÉRIENS RETENUS EN RUSSIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Suite à la décision du tribunal de Dar El Beida

Les techniciens de la maintenance d'Air Algérie gèlent leur grève

■ Prévus pour aujourd'hui, la grève du Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions n'aura pas lieu. La décision a été prise dimanche soir par le syndicat, après la prononciation d'un jugement de la cour de Dar El-Beida ordonnant le gel du préavis de grève.

Par Thinhinene Khouchi

«En respect de la décision du tribunal de Dar El Beida, le SNTMA prononce le gel temporaire du préavis de grève sans pour autant renoncer à nos revendications et nos droits et pour ce faire nous userons de tous les moyens légaux», a indiqué, hier matin, le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions dans un communiqué. Il explique qu'«en date du 29 juillet 2018, un jugement de la cour de Dar El-Beida a été prononcé, ordonnant le gel du préavis de grève jusqu'à ce que la chambre sociale de la cour de Dar El-Beida se prononce sur la plainte déposée par la direction générale à l'encontre du syndicat et cela à partir du 5 août 2018». En effet, depuis le dépôt du préavis de grève en date du 9 juillet 2018, respectivement auprès de la direction générale et l'inspection du travail de la wilaya d'Alger, le SNTMA avait opté pour «une politique basée sur le respect des lois de la République et c'est dans ce sens que toutes les procédures réglementaires vis-à-vis de lois du travail et de la convention collective ont été respectées dans nos démarches pour la constitution

du dossier du préavis de grève», insiste au téléphone le directeur du syndicat, Ahmed Boutoumi. Il ajoute que «depuis le dépôt de ce préavis de grève, la direction générale, au lieu d'opter pour le dialogue et d'organiser des réunions qui portent des réponses à nos revendications, a préféré, comme d'habitude, déposer deux plaintes contre notre corporation, la première auprès de la chambre de référé de la cour de Dar El-Beida et la deuxième auprès de la chambre sociale de la même cour». Les accusations de la direction générale d'Air Algérie portent sur «le non-respect des 21 jours de préavis dictés dans la convention collective ainsi que le non-respect de l'article 280 et ceux qui suivent de la convention collective concernant le privilège du dialogue et enfin le quorum non atteint, étant donné que la division de la maintenance comprend 1 210 travailleurs». A ces accusations, le SNTMA a répondu que «le préavis a été déposé le 09/07/2018 pour le 31/07/2018, soit 23 jours, et une commission paritaire a été installée suite à un accord signé en date du 16/05/2017 et dont la date butoir pour l'aboutissement a un compromis était le 31/12/2017, six mois de discu-

tions sans aucun résultat». Enfin, concernant le quorum, le SNTMA explique qu'il a été largement atteint car «le SNTMA est un syndicat spécifique qui représente 479 adhérents, le PV de l'huissier de la justice atteste du vote de 279 adhérents». Pour rappel, parmi les différents problèmes dont souffrent les techniciens quotidiennement depuis des années, Boutoumi a dénombré : les salaires qui n'ont pas augmenté depuis des années, les congés de 45 jours qui demeurent jusque-là un privilège du personnel navigant. Les mécaniciens et ingénieurs de la maintenance des avions, eux, «n'ont droit qu'au congé standard de 30 jours», a précisé notre interlocuteur. En outre, le régime de travail de brigade n'est pas un privilège, mais, un régime, insiste-t-il, imposé par l'employeur et par notre métier dont la mission est d'assurer la disponibilité des aéronefs d'une manière non-stop. «Ce régime de travail est un fardeau pour nous, étant donné qu'il nous prive des privilèges dont jouit le commun des mortels, comme les jours fériés, les fêtes, les nuits, etc.», conclut le syndicaliste.

T. K.